

# ***Commune de Laurens***

*1, rue du Château  
34480 LAURENS  
Tél. : 04 67 90 28 02  
Fax : 04 67 90 14 19  
Mail : mairie.laurens@wanadoo.fr*

## ***PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF***

### ***Rapport annuel***

### ***EXERCICE 2014***

*Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2014,  
présenté conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales*

# Sommaire

## 1 - CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

- 1.1 - ORGANISATION ADMINISTRATIVE
- 1.2 - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE
- 1.3 - PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE
- 1.4 - ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE PAR UN RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES
- 1.5 - NOMBRE D'AUTORISATION DE DEVERSEMENT D'EFFLUENTS D'ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS AU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES ET PAR SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT
- 1.6 - NOMBRE D'ABONNEMENTS
- 1.7 - VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT
- 1.8 - CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE COLLECTE
- 1.9 - OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

## 2 - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

- 2.1 - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR
- 2.2 - PRIX DU SERVICE
- 2.3 - RECETTES D'EXPLOITATION

## 3 – INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

- 3.1 - CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU

## 4 – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

- 4.1 - TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE
- 4.2 - ÉTAT DE LA DETTE
- 4.3 - MONTANT DES AMORTISSEMENTS RÉALISÉS
- 4.4 - PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

## 5 – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

- 5.1 - MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCE OU DES VERSEMENT À UN FONDS DE SOLIDARITÉ
- 5.2 - DESCRIPTIFS ET MONTANTS FINANCIERS DES OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DECENTRALISÉE

## 6 – PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# 1 - CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## 1.1 - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune n'adhère à aucun Etablissement Public de Coopération Intercommunale pour la compétence assainissement collectif qu'elle exerce elle-même.

## 1.2 - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la Société SAUR, en vertu d'un contrat de 12 ans ayant pris effet le 20/12/2010 pour une période de 12 ans.

## 1.3 - PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la SAUR sont les suivantes :

**Gestion du service :** Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs.

**Gestion des abonnés :** Accueil des usagers, facturation.

**Mise en service :** des Branchements et des collecteurs.

**Entretien :** de la voirie, des branchements, des clôtures, des collecteurs, des équipements électromécaniques, des postes de relèvement, des stations d'épurations, du génie civil.

**Renouvellement :** des branchements, des équipements électromécaniques.

La commune prend en charge :

**Renouvellement :** de la voirie, des clôtures, des collecteurs, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil.

## 1.4 – ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE PAR UN RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES

La population desservie par le réseau d'assainissement collectif est estimée à environ 1 500 habitants

## 1.5 – NOMBRE D'AUTORISATION DE DÉVERSEMENT D'EFFLUENTS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS AU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES ET PAR SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

Aucun Etablissement industriel n'est autorisé à déverser des effluents dans le réseau de collecte

## 1.6 - NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2013	2014	Evolution
Nombre d'abonnements domestiques	813	840	3.32 %

## 1.7 - VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

Volumes	2013	2014	Evolution
Volume (m3) facturés aux abonnés domestiques	85 451	85 495	0.05 %

## 1.8 - CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE COLLECTE

### Les canalisations

Linéaire (km)	2013	2014	Evolution
Réseau séparatif	13,273	13,272	0 %

### Les ouvrages sur réseau

Désignation	2013	2014	Evolution
Rond visitable	NC	NC	0 %
Déversoir d'orage	NC	NC	0 %

### Les postes de relèvement

**Lieu :** Cave coopérative de Laurens

Année de mise en service : 1975

Capacité nominale : 40m<sup>3</sup>/h

**Lieu :** Les Combes

Année de mise en service : 2011

Capacité nominale : NC

**Lieu :** Ancienne STEP

Année de mise en service : 2013

Capacité nominale : NC

**Lieu :** Domaine des Combes

Année de mise en service : 2012

Capacité nominale : NC

## 1.9 – OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

### STATION D'ÉPURATION

**Lieu :** Commune de Laurens – Chemin du Libron

Année de mise en service : 2012

### Traitement des effluents :

Traitement biologique par lagunage aéré

Capacité nominale : 1 800 Equivalent habitant

Charges nominales : Débit : 655 m<sup>3</sup>/j

MES : 162 Kg/j

DBO<sub>5</sub>: 108 Kg/j

DCO : 243 Kg/j

## Prescription de rejet et performances

Milieu récepteur du rejet : rivière Le Libron

Paramètre	Concentration
DBO5	25 mg/l
DCO	125 mg/l
MES	85 mg/l

## Charges journalières moyennes reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	73.4 kg/j	255.9 kg/j	123.8 kg/j	27.5 kg/j	2.6 kg/j	337.7 m3/j
Taux de charge	68.0 %	105.3 %	76.4 %	101.9 %	36.1 %	51.6 %
Rendement calculé sur 2 analyses : 24/04/2014 et 10/09/2014	96.5 %	84.7 %	82.6 %	53.4 %	35.9 %	1 220 EH

### GLOSSAIRE

*Equivalent habitant* : rejet de 60 g de DBO5 par jour  
*DBO5* : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours  
*DCO* : Demande chimique en oxygène  
*MES* : Matières en suspension  
*NTK* : Azote Kjeldhal  
*Pt* : Phosphore total

## 2 - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

### 2.1 – FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité.

**Délibération du 03/11/2008 instaurant une part fixe communale (Abonnement) de 10 € H.T. et portant le montant de la redevance consommation à 0.5500 € h.t./m3 pour application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.**

Les tarifs concernant la **part de la société SAUR** sont **fixés par le contrat et indexés annuellement** par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la T.V.A.

Depuis le contrat signé le 20/12/2010, l'exploitant perçoit des frais d'accès au service. Le tarif établi, en valeur de base au 01/07/2009, à 35 € H.T. est révisé chaque année par application de révision de la rémunération du délégataire définie au contrat d'affermage.

### 2.2 – PRIX DU SERVICE

Le **prix du service** comprend : \* **une partie fixe ou abonnement**  
\* **une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable**

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

#### \* une redevance de modernisation des réseaux de collecte

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'Agence de l'Eau. Son montant, en € par m3, est calculé chaque année par l'Agence de l'Eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> janvier 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2015
Montant de la redevance €/m3	0.1500	<b>0.1550</b>

#### Evolution du tarif

	Désignation	1 <sup>er</sup> janvier 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2015	Variation en %
Part de l'exploitant	Abonnement ordinaire H.T.	13.81	13.88	0.50 %
	Le m3 H.T.	0.8520	0.8564	0.52 %
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire H.T.	10.00	10.00	0 %
	Le m3 H.T.	0.55000	0.55000	0 %
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte H.T.	0.1500	0.1550	3.33 %
	T.V.A.	10 %	10 %	0 %

#### Composante de la facture d'un usager pour 120 m3

	Désignation	1 <sup>er</sup> janvier 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2015	Variation en %
Part de l'exploitant	Abonnement ordinaire H.T.	13.81	13.88	0.50 %
	Le m3 H.T.	102.24	102.77	0.52 %
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire H.T.	10.00	10.00	0 %
	Le m3 H.T.	66.00	66.00	0 %
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte H.T.	18.00	18.60	3.33 %
	T.V.A.	21.00	21.13	0.62 %
<b>TOTAL T.T.C.</b>		<b>231.05</b>	<b>232.38</b>	<b>0.58 %</b>

**Prix théorique** du m3 pour un usager consommant 120 m3 :

	1 <sup>er</sup> janvier 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2015
Prix théorique du m3	1.93 €	<b>1.94 €</b>

**SPECIMENS DE FACTURES liés au décret n° 2007-67 5  
SPECIMEN AU 01/01/2014**



Vos Contacts :

**Accueil** : 87 avenue Raoul Bayou Rte de Cessenon  
34360 SAINT CHINIAN  
De 9h-12h et 14h-17h- Fermé le mardi et mercredi

**Téléphone** : 04 34 20 30 02 (prix d'un appel local)  
Du Lundi au Vendredi de 8h à 18h

**Dépannage 24h/24** : 04 34 20 30 09 (prix d'un appel local)

www.saurclient.fr

**SPECIMEN**  
01 Janvier 2014

**Courrier** : TSA 60001  
34988 ST GELY DU FESC CEDEX

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*



DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT

\*\*\*\*\*

Collecte et traitement des eaux usées :

**COMMUNE LAURENS**

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	26,19 €	
Consommation TTC	204,86 €	soit 0,0017 €/Litre
<b>Total facture TTC</b>	<b>231,05 €</b>	

**231,05 €**

SAUR S.A.S. au capital de 101.529.000€ RCS Versailles 339 379 884 Siège Social Les Cyclades, 1 rue Antoine Lavoisier 78180 GUYANCOURT TVA Intracommunautaire n° FR 28 339 379 884 - N.A.F. 3600  
Les informations fournies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 36 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyencourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

**A NE PAS PAYER**

**SPECIMEN**

**A NE PAS PAYER**





BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre		
LAURENS			120	Conso. simulée
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>			120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>		192,05 € HT	211,25 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Communale		Année 2014						10,00	10,00
Abonnement part SAUR		Année 2014						13,81	10,00
Consommation part Communale		Année 2014			120	0,5500	66,00		10,00
Consommation part SAUR		Année 2014			120	0,8520	102,24		10,00

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
18,00 € HT							
19,80 € TTC							
Année 2014			120	0,1500	18,00		10,00

<b>Total Facture</b>	<b>231,05 € TTC</b>
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 210,05 €  
TVA sur les débits : 21,00 €

**ABONNEMENT**  
Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

**CONSOMMATION**  
Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

**ORGANISMES PUBLICS**  
Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.  
La taxe intitulée **Voles navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Vous avez opté pour le prélèvement périodique.  
Vous trouverez ci-dessous votre calendrier de paiement d'un montant prévisionnel de 447,82 Euros, établi sur la base de votre facturation pour la période du 01/02/2015 au 30/11/2015.  
Les acomptes payés seront déduits de votre facture définitive.

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/02/2015	40,00 €
05/03/2015	40,00 €
03/04/2015	40,00 €
05/05/2015	40,00 €
05/06/2015	40,00 €
03/07/2015	40,00 €
05/08/2015	40,00 €
04/09/2015	40,00 €
05/10/2015	40,00 €
05/11/2015	40,00 €
<b>Total</b>	<b>400,00 €</b>

Vos références de prélèvement :  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506  
Référence Unique du Mandat (RUM) : ++S-6-6138005509-000019191-01





**SPECIMENS DE FACTURES liés au décret n° 2007-67 5  
SPECIMEN AU 01/01/2015**



**13 SPECIMENS DE FACTURES**

**13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675**

Vos Contacts :

**Accueil** : 87 avenue Raoul Bayou Rte de Cessenon  
34360 SAINT CHINIAN  
De 9h-12h et 14h-17h- Fermé le mardi et mercredi

**Téléphone** : 04 34 20 30 02 (prix d'un appel local)  
Du Lundi au Vendredi de 8h à 18h

**Dépannage 24h/24** : 04 34 20 30 09 (prix d'un appel local)

[www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)

**SPECIMEN**  
01 Janvier 2015

**Courrier** : TSA 60001  
34988 ST GELY DU FESC CEDEX

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*

DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT

\*\*\*\*\*

Collecte et traitement des eaux usées :

**COMMUNE LAURENS**

**Ce document est une simulation de facture.**

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	26,27 €
Consommation TTC	206,11 €
<b>Total facture TTC</b>	<b>232,38 €</b>

soit 0,0017 €/Litre

SAUR S.A.S au capital de 101 529 000€ RCS Versailles 339 379 984 Siège Social Les Cyclades, 1 rue Antoine Lavoisier 78280 GUYANCOURT TVA Intracommunautaire n° FR 28 339 379 984 - N.A.F. 3600  
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 36 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux bases, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, d'un droit de réimpression ou de suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

**A NE PAS PAYER**

SPECIMEN

**A NE PAS PAYER**





BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre		
LAURENS			120	Conso. simulée
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>			<b>120</b>	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>		192,65 € HT	211,92 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Communale		Année 2015						10,00	10,00
Abonnement part SAUR		Année 2015						13,88	10,00
Consommation part Communale		Année 2015			120	0,5500	66,00		10,00
Consommation part SAUR		Année 2015			120	0,8564	102,77		10,00

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
18,60 € HT		Année 2015					
20,46 € TTC			120	0,1550	18,60		10,00

<b>Total Facture</b>	<b>232,38 € TTC</b>
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 211,25 €  
TVA sur les débits : 21,13 €

**ABONNEMENT**  
Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

**CONSOMMATION**  
Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L.441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

**ORGANISMES PUBLICS**  
Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.  
La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Vous avez opté pour le prélèvement périodique.  
Vous trouverez ci-dessous votre calendrier de paiement d'un montant prévisionnel de 447,82 Euros, établi sur la base de votre facturation pour la période du 01/02/2015 au 30/11/2015.  
Les acomptes payés seront déduits de votre facture définitive.

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/02/2015	40,00 €
05/03/2015	40,00 €
03/04/2015	40,00 €
05/05/2015	40,00 €
05/06/2015	40,00 €
03/07/2015	40,00 €
05/08/2015	40,00 €
04/09/2015	40,00 €
05/10/2015	40,00 €
05/11/2015	40,00 €
<b>Total</b>	<b>400,00 €</b>

Vos références de prélèvement :  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZ003506  
Référence Unique du Mandat (RUM) : ++S-6-6138005509-000019191-01



## 2.3 – RECETTES D'EXPLOITATION

### Recettes de la Collectivité

Recettes liées à la facturation des abonnés	2013	2014	Variation en %
Redevance eaux usées domestiques	39 273.31 €	43 479.15 €	10.71 %
Abonnements	8 189.54 €	8 432.22 €	2.96 %
<b>Autres recettes</b>			
Prime pour épuration Agence de l'eau	10 468.62 €	10 438.09 €	- 0.29 %

### Recettes de l'exploitant

Recettes liées à la facturation des abonnés	2013	2014	Variation en %
Redevance eaux usées domestiques	60 176.66 €	68 155.36 €	13.26 %
Abonnements	11 133.96 €	13 452.18 €	20.82 %

### Autres Recettes versées aux organismes publics

Recettes liées à la facturation des abonnés	2013	2014	Variation en %
Redevance Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	10 917.30 €	12 003.37 €	9.95 %

### 3 – INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

#### 3-1 CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU

**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau (P 202.2B remplace P 202.2A à partir de 2013)**

		Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
<b>A – Plan du réseau de collecte</b>	Absence de plans du réseau	0	<b>0</b>
	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	10	<b>10</b>
	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	5	<b>5</b>
<b>B – Inventaire du réseau</b>	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	10	<b>10</b>
	mention des matériaux et diamètre pour 10% suppl. du linéaire (de 60 à 70%)	1	<b>1</b>
	mention des matériaux et diamètre pour 10% suppl. du linéaire (de 70 à 80%)	1	<b>1</b>
	mention des matériaux et diamètre pour 10% suppl. du linéaire (de 80 à 90%)	1	<b>1</b>
	mention des matériaux et diamètre pour 5% suppl. du linéaire (de 90 à 95%)	1	<b>1</b>
	mention des matériaux et diamètre pour 5% suppl. du linéaire (de 95 à 100%)	1	<b>1</b>
	Inventaire avec mention de la date de pose ou de la période de pose pour la moitié du linéaire	10	<b>10</b>
	mention de la date ou de la période de pose pour 10% suppl. du linéaire (de 60 à 70%)	1	<b>1</b>
	mention de la date ou de la période de pose pour 10% suppl. du linéaire (de 70 à 80%)	1	<b>1</b>
	mention de la date ou de la période de pose pour 10% suppl. du linéaire (de 80 à 90%)	1	<b>1</b>
	mention de la date ou de la période de pose pour 5% suppl. du linéaire (de 90 à 95%)	1	<b>1</b>
	mention de la date ou de la période de pose pour 5% suppl. du linéaire (de 95 à 100%)	1	<b>1</b>

		Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
<b>C – Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau</b>	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	10	<b>0</b>
	mention de l'altimétrie pour 10% supplémentaires du linéaire	1	<b>0</b>
	mention de l'altimétrie pour 10% supplémentaires du linéaire	1	<b>0</b>
	mention de l'altimétrie pour 10% supplémentaires du linéaire	1	<b>0</b>
	mention de l'altimétrie pour 10% supplémentaires du linéaire	1	<b>0</b>
	mention de l'altimétrie pour 10% supplémentaires du linéaire	1	<b>0</b>
	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	10	<b>10</b>
	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	10	<b>10</b>
	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	10	<b>0</b>
	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	10	<b>10</b>
	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	10	<b>10</b>
	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>		120	<b>85</b>

## 4 – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

### 4 -1 TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant des travaux	Subventions accordées
Extension réseau eaux usées chemin des baraques	8 344.80 €	
Station d'épuration – installation aérateur lagune 3	3 000.00 €	

### 4 - 2 ÉTAT DE LA DETTE

	2013	2014
Encours de la dette au 31 décembre	393 500.06 €	374 172.05 €
<b>Total annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice</b>	<b>38 204.05 €</b>	<b>37 507.35 €</b>
<i>dont en intérêts</i>	<i>19 118.70 €</i>	<i>18 179.34 €</i>
<i>dont en capital</i>	<i>19 085.35 €</i>	<i>19 328.01 €</i>

### 4 - 3 MONTANT DES AMORTISSEMENTS REALISÉS

	2013	2014
Montant de la dotation aux amortissements	19 431.80 €	28 933.03 €

### 4 - 4 PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Objet des travaux	Montant prévisionnel

## 5 – ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DECENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

### 5-1 MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCE OU DES VERSEMENT À UN FONDS DE SOLIDARITÉ (en application de l'article L115-3 du Code de l'action sociale et des familles)

	<i>2013</i>	<i>2014</i>
<b>Montant des abandons de créance</b>	<b>58.00 €</b>	<b>138.00 €</b>
<i>dont part délégataire</i>	<i>58.00 €</i>	<i>138.00 €</i>
<i>dont part collectivité</i>		
Nombre de demandes reçues		
Nombre d'aides accordées		
<b>Montant des versements à un fonds de solidarité</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<i>dont part délégataire</i>		
<i>dont part collectivité</i>		

### 5-2 DESCRIPTIFS ET MONTANTS FINANCIERS DES OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DECENTRALISÉE

(en application de l'article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Objet des travaux	Montant prévisionnel
	0.00 €

## 6 – PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

<b>EAU POTABLE</b>	<p>Collectivité : <i>Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Rive Gauche de l'Orb</i></p> <p>Affermage du 20/09/2010 avec la Société SAUR</p> <p>Tarif domestique : <i>S.I.A.E. de la RIVE GAUCHE de l'ORB</i></p>
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>	<p>Collectivité : <i>Commune de Laurens</i></p> <p>Affermage du 20/12/2010 avec la Société SAUR</p> <p>Tarif domestique : <i>Commune de Laurens</i></p>

**Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises, pour une consommation de référence de 120 m<sup>3</sup>.**

		<i>1<sup>er</sup> janvier 2014</i>	<i>1<sup>er</sup> janvier 2015</i>	<i>Evolution en %</i>
<i>PART DE L'EXPLOITANT</i>	<i>pour le service d'eau potable</i>	<i>139.83 €</i>	<i>141.59 €</i>	<i>1.26 %</i>
	<i>pour le service d'assainissement</i>	<i>116.05 €</i>	<i>116.65 €</i>	<i>0.52 %</i>
<i>PART DE LA COLLECTIVITE</i>	<i>pour le service d'eau potable</i>	<i>90.56 €</i>	<i>90.56 €</i>	<i>0 %</i>
	<i>pour le service d'assainissement</i>	<i>76.00 €</i>	<i>76.00 €</i>	<i>0 %</i>
<i>AGENCE DE L'EAU</i>	<i>Redevance de pollution domestique</i>	<i>33.60 €</i>	<i>34.80 €</i>	<i>3.57 %</i>
	<i>Redevance de modernisation des réseaux de collecte</i>	<i>18.00 €</i>	<i>18.60 €</i>	<i>3.33 %</i>
<i>AUTRE TIERS (Bassin de prélèvement)</i>	<i>pour le service d'eau potable</i>	<i>15.60 €</i>	<i>15.60 €</i>	<i>0 %</i>
	<i>pour le service d'assainissement</i>			
<i>T.V.A.</i>	<i>pour le service d'eau potable</i>	<i>15.38 €</i>	<i>15.54 €</i>	<i>1.04 %</i>
	<i>pour le service d'assainissement</i>	<i>21.00 €</i>	<i>21.13 €</i>	<i>0.62 %</i>
<i>Total T.T.C.</i>	<i>pour le service d'eau potable</i>	<i>294.97 €</i>	<i>298.09 €</i>	<i>1.06 %</i>
	<i>pour le service d'assainissement</i>	<i>231.05 €</i>	<i>232.38 €</i>	<i>0.58 %</i>
<b><i>TOTAL T.T.C. GLOBAL</i></b>		<b><i>526.02 €</i></b>	<b><i>530.47 €</i></b>	<b><i>0.85 %</i></b>